

POLLUTION ATMOSPHERIQUE : Procédures préfectorales activées

AUJOURD'HUI Niveau d'alerte sur persistance prévu dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais

DEMAIN Niveau d'alerte sur persistance prévu dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais

Avant-hier		Hier		Aujourd'hui		Demain	
05/05/2018		06/05/2018		07/05/2018		08/05/2018	
Polluants et seuils dépassés en µg/m³		Polluants et seuils dépassés en µg/m³		Polluants et seuils prévus en µg/m³		Polluants et seuils prévus en µg/m³	
Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone
Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire
				Nord 50		50	
				Pas-de-Calais 50		50	
				Somme			
				Aisne			
				Oise			

Légende

En cas de risque de pollution atmosphérique important, un dispositif préfectoral comportant deux niveaux est mis en place :

- Niveau d'alerte**
- Niveau d'alerte sur persistance**
- Niveau d'information et de recommandation**
- Aucun niveau atteint**

Microgramme par mètre cube d'air = un millionième de gramme

µg/m³

RECOMMANDATIONS SANITAIRES ET COMPORTEMENTALES

L'Agence Régionale de la Santé recommande :

aux personnes sensibles et vulnérables (femmes enceintes, nourrissons, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies respiratoires ou cardiovasculaires, asthmatiques) de :

- En cas d'épisode de pollution dû aux particules en suspension PM10, aux oxydes d'azote ou au dioxyde de soufre :

Eviter leurs activités sportives et physiques intenses en plein air, autant en plein air qu'à l'intérieur et **reporter les activités** qui demandent le plus d'effort

Eviter leurs déplacements sur les grands axes routiers et leurs abords en période de pointe pour être moins exposé

- En cas d'épisode de pollution dû à l'ozone :

Eviter les activités physiques et sportives intenses en plein air, celles à l'intérieur peuvent être maintenues

Eviter les sorties durant l'après midi

Pour la population générale : Réduisez les activités physiques et sportives intenses

Dans tous les cas, en cas de gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès de votre médecin ou pharmacien.

Le Préfet (les Préfets) recommande(nt) :

Par mesure de prévention, il est préférable dans le cadre de vos déplacements d'**utiliser les moyens de transport les moins polluants**, tels que la mobilité "active" (vélo, marche, ...), les transports en commun, le covoiturage ou à défaut de réduire votre vitesse de circulation.

Il est également recommandé de **maîtriser vos consommations énergétiques**.

Les acteurs économiques (industrie et agriculture) sont également invités à réduire les émissions de polluants dans le cadre de leurs activités.

Pour rappel, le **brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit et ce, toute l'année.**

Le détail des mesures recommandées est disponible auprès des préfectures.

EXPLICATION DU PHENOMENE ET PREVISIONS POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Les poussières en suspension trouvent pour origines principales les activités économiques (industrielles et agricoles) et le trafic automobile.

Les deux départements du Nord, du Pas-de-Calais sont concernés par cet épisode de pollution avec un phénomène plus marqué sur les zones du littoral.

Cet épisode de pollution s'explique par des conditions météorologiques défavorables à la dispersion (vents faibles, température élevée) et une accumulation des particules depuis plusieurs jours.

Au vu des conditions météorologiques identiques à celles des jours précédents (vents faibles, température élevée) et des modèles de prévision de la qualité de l'air, les concentrations de particules devraient rester élevées.

Pour connaître les mesures engagées par les Préfets,
consultez le site de votre Préfecture

Suivi de la pollution en temps réel et prévision actualisée	Suivi du dispositif et mesures d'urgence	Effets de la pollution atmosphérique sur la santé
www.atmo-hdf.fr 06 76 41 28 61 (zones Nord- Pas-de-Calais) 06 87 76 73 81 (zones Aisne,Oise,Somme) S'abonner gratuitement aux alertes <small>Chaque jour, notre prévision est disponible à partir de 12h00, après la validation et l'analyse des données. Les prévisions de la qualité de l'air sont susceptibles d'évoluer quotidiennement en lien avec le changement de situation et les</small>	http://www.prefectures-regions.gouv.fr 03 20 30 59 59 (préfecture Nord) 03 21 21 20 00 (préfecture Pas-de-Calais) 03 22 97 80 80 (préfecture Somme) 03 23 21 82 82 (préfecture Aisne) 03 44 06 12 34 (préfecture Oise)	https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/ 03 62 72 86 27

